

Association Sportive Du Collège Laurent Mourguet

Inscriptions à partir du jeudi 15 septembre sur le lieu de pratique (stade, gymnase..) auprès du professeur responsable de l'activité. Début des entraînements le 15 septembre.

Formules loisir ou compétition au choix.

Les compétitions auront lieu le mercredi après-midi entre 13h et 16h (plus ou moins 6 compétitions dans l'année selon le niveau).

La cotisation annuelle est de 27 euros quel que soit le nombre d'activités choisies (dans la limite des places disponibles).

Programme des activités 2016/2017

Activités	horaires	Professeurs responsables
Activités	horaires	Professeurs responsables
Basket-ball 4 ^e 3 ^e Minimes	Lundi 12h 13h	Mme Pupier
Football loisir 6 ^e 5 ^e benjamins	Lundi 12h 13h	Mr Costes
Tennis de table loisir et compétition	Lundi 12h 13h	Mr Dupuis
Basket-ball 6 ^e 5 ^e benjamins	Mardi 12h 13h	Mr Costes
Mini trampoline	Mardi 12h 13h	Mr Devedeux
Futsal	Mercredi 13h 15h (10 séances dans l'année)	Mr Desgeorges
Badminton loisir et compétition	Jeudi 12h 13h	Mr Desgeorges
Tennis de table loisir et compétition	Jeudi 12h 13h	Mr Dupuis
Danse	Vendredi 12h 13h	Mme Pupier
Volley-ball	Vendredi 12h 13h	Mr Devedeux

Renseignements :

NOM de l'élève.....PrénomDate de naissance..... Classe.....
Adresse Tél domicile.....
Tel travail parents.....Tel portable parents.....

Autorisation parentale

Je soussigné(e) autorise l'enfant ci-dessus dont je suis responsable :

1 / à participer aux activités de l'association sportive du collège

2/ Pour les compétitions du mercredi après-midi: à retourner immédiatement à son domicile en cas d'annulation de la compétition ou d'absence du professeur responsable et à rentrer à son domicile par ses propres moyens à l'issue de la compétition.

Je prends note que les élèves devront afin d'avertir leurs parents marquer eux même sur le carnet de correspondance les heures et les lieux de rendez-vous signalés par affichage ou faire signer les fiches comportant ces informations.

J'autorise les responsables à faire donner tous les soins ou pratiquer une intervention urgente en cas de nécessité constatée par un médecin

A Le..... signature :

Joindre à cette fiche et donner le tout sur place le jour de l'inscription :

le montant de la cotisation de 27 euros ;liquide ou chèque à l'ordre de AS Mourguet Ecully CCP 461321 J